produit beaucoup de *variétés*, parmi lesquelles nous indiquerons : le FRÊNE *argenté*, le *F. graveleux*, dont l'écorce est rude et raboteuse; le *F. à bois jaspé*, à écorce rayée de jaune; le *F. doré*, dans lequel elle est d'un jaune assez foncé; le *F. horizontal*, remarquable parce que ses branches s'étendent horizontalement; le *F. parasol* ou *pleureur*, dans lequel elles sont pendantes vers la terre; le *F. à feuilles déchirées*, le *F. à feuilles panachées de blanc*; et enfin, le *F. à feuilles simples*. Toutes ces variétés se greffent sur le frêne élevé ou commun, et elles se plantent comme arbres d'ornement dans les parcs et les jardins paysagers.

La voie des semis est le moyen qu'on emploie le plus souvent pour *multiplier* le frêne. Ses graines se sèment en automne ou à la fin de l'hiver, dans un terrain convenablement préparé et un peu ombragé. Le jeune plant est bon à être relevé à la fin de la 1re année et mieux de la 2e, pour être mis en pépinière à 2 ou 3 pieds de distance l'un de l'autre, et où il reste jusqu'à ce que chaque arbre soit assez fort pour être mis en place, ce qui arrive vers la 6e année du semis. En plantant les frênes à demeure, on ne doit jamais les étêter ainsi qu'on fait pour plusieurs arbres, parce qu'ils réparent difficilement la perte de leur bourgeon terminal. Le frêne ne reprend point de boutures, et les marcottes qu'on en fait ne s'enracinent que difficilement.

Le frêne croît assez lentement, un peu moins cependant que le chêne, et il est susceptible de prendre de grandes dimensions; DE PERTHUIS cite un de ces arbres, de l'âge d'environ 150 ans, qui avait 9 pieds de tour, 60 de tige et 95 de hauteur totale. Nous en avons vu un, l'an dernier, dans le parc de Saint Cloud, qui avait au moins les mêmes dimensions; un tel arbre, au prix où est le bois maintenant, doit valoir 250 à 300 francs.

On *plante* le frêne dans les haies et en avenues, mais rarement dans les lieux d'agrément, à cause de l'inconvénient qu'il a d'être souvent entièrement dépouillé de ses feuilles par les cantharides. Ces mêmes feuilles sont purgatives pour l'homme, ce qui n'empêche pas les bestiaux et les chevaux de les brouter avec avidité; aussi dans quelques cantons on les fait sécher pour les employer à la nourriture de ces animaux pendant l'hiver. Au printemps, ces mêmes feuilles, dans leur jeunesse, sont un aliment dangereux pour ces mêmes animaux; elles leur causent une maladie désignée dans les campagnes sous le nom de *mal de brout, mal de jet de bois, mal de bois chaud*, etc.; c'est une violente inflammation de l'appareil digestif et qui est souvent mortelle. Les jeunes bourgeons du chêne, et peut-être de plusieurs autres arbres, peuvent causer les mêmes accidens. En Angleterre, les gens du peuple font confire les jeunes *fruits* du frêne dans le vinaigre, et s'en servent comme assaisonnement. Son *écorce*, avant la découverte du quinquina, était employée comme fébrifuge. C'est des incisions pratiquées à l'écorce de deux frênes naturels à la Calabre. Le F. ORNUS ou *Frêne à fleurs*, et le *F. rotundifolia* ou à feuilles rondes, que découle la substance connue sous le nom de *manne*, et qui est fréquemment usitée en médecine comme doux purgatif.

Le *bois* de frêne est blanc, veiné longitudinalement, assez dur, liant et très-élastique. On l'emploie pour un grand nombre d'ouvrages; on en fait toutes les grandes pièces de charronnage qui ont besoin d'avoir beaucoup de ressort, comme les brancards et limons de voitures de toutes sortes. Les tourneurs en fabriquent des échelles, des chaises, des manches d'outils, des queues de billard. On en fait des cercles pour les cuves et les tonneaux. Les ébénistes recherchent les arbres chargés de nœuds, dont le bois offre des veines d'un effet agréable, et ils s'en servent pour fabriquer différentes sortes de meubles qui peuvent rivaliser avec les plus beaux bois étrangers. Le défaut du frêne est d'être sujet à la vermoulure; c'est ce qui empêche de le faire entrer dans les pièces de charpente. Employé pour le foyer, il chauffe bien et fournit de bon charbon; fraîchement coupé, il brûle mieux que beaucoup d'autres bois dans le même cas.

27. PEUPLIER (lat. *Populus*; ang. *Poplar*; all. *Pappel*; ital. *Pioppo*). — Les *Peupliers* appartiennent à la famille des *Amentacées* : ce sont de grands arbres à feuilles alternes, plus ou moins en cœur, ou presque triangulaires, ou ovales-oblongues, plus ou moins dentées sur leurs bords, portées par des pétioles assez longs, le plus souvent comprimés sur les côtés, principalement dans leur partie supérieure, ce qui fait que leur feuillage est agité par le moindre vent. Leurs fleurs, qui se développent toujours avant les feuilles, sont disposées en chatons alongés et ont les sexes séparés sur des individus différens. Le fruit est une capsule à 2 loges, renfermant chacune plusieurs graines surmontées d'une houpe cotonneuse.

On connaît une vingtaine d'espèces de ce genre, parmi lesquelles six sont indigènes de l'Europe; presque toutes les autres appartiennent à l'Amérique septentrionale, et la plupart sont cultivées depuis plus ou moins long-temps. Nous allons énumérer les plus connues.

PEUPLIER *blanc*, vulgairement *Blanc de Hollande*, *Ypréau* (*P. alba*, Lin.). Ses feuilles sont plus longues que larges, découpées en 3 ou 5 lobes peu profonds, inégalement dentées, glabres et d'un vert assez foncé en dessus, revêtues en dessous, ainsi que les jeunes rameaux, d'un duvet cotonneux et blanc. Ses fleurs, qui paraissent avant les feuilles, forment des chatons oblongs, qui sortent de bourgeons bruns, écailleux; les mâles sont à 8 étamines.

PEUPLIER *grisâtre*, vulgairement *Grisaille* (*P. canescens*, Smith) (*fig* 59). Cette espèce diffère de la précédente par ses feuilles plus petites, non distinctement lobées, seulement inégalement dentées, dont le duvet inférieur est plutôt grisâtre que blanc, et par ses chatons qui sont plus lâches, composés d'écailles très-velues. Ces 2 arbres croissent naturellement en France, et se trouvent surtout dans les *terrains* frais et un peu humides. Le premier s'élève à une grande hauteur, à 80 ou 100 pi.; le deuxième reste toujours plus bas.